Fédération des Services Publics du Gard
la cgt

N°11 Avril-Mai 2013
Floréal AN CCXXI (221)

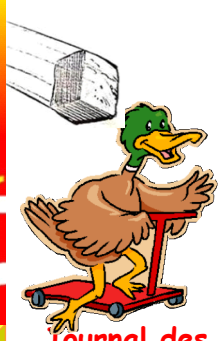

# Le Pavé dans la Mare

## ÉLU(e)S CAP CDG30 CTP

Journal des représentants C.G.T. élu(e)s au Centre De Gestion du Gard, paraissant irrégulièrement à l'improviste

## ÉDITERRITORIAL

### HABEMUS PAPAM et HOLLAND' !

***(Nous avons un pape, le «pape y est !», et un Président!)***

**Un gouvernement «normal» qui n'est plus en odeur de Sainteté, comme dirait le François pas Français !**

**6 mai 2012,** une fumée rose vient d'apparaître sur les toits Elyséens :

**"Habémus Hollande !"**

Père Sonne n'attendait des miracles mais, un an après :

**6 mai 2013,** ce n'est plus une odeur de Sainteté qui flotte autour du même Elysée : **"Coït interrompus !"**

* Dans une logique de réductions des déficits publics digne de l'ancien gouvernement, le point d'indice des fonctionnaires continue d'être gelé, ce qui porte à plus de 15 % la perte du pouvoir d'achat des Territoriaux depuis 2000 (voir page 2). Ce sont les coûts de l'Etat qui sont visés, ce qui ne devrait pas concerner la Fonction Publique Territoriale car nous ne sommes pas payés par l'Etat (cherchez l'erreur !). Nulle part il n'est question de nouvelles recettes, comme par exemple l'alignement des cotisations des revenus boursiers sur les cotisations des revenus du travail.

* Pour faire avaler cette pilule amère, il est question (quand ?) de supprimer le jour de carence instauré contre toute logique en 2012. Le jour de carence, pour le gouvernement, "ça sert d'os" à nous donner à ronger !

* Aucune refonte des grilles salariales compressées par le bas par les augmentations du SMIC

* Choix politique GRAVE : 20 milliards donnés aux entreprises, 3 milliards de Dotations d'Etat retirés aux Collectivités

* Accélération de la notion de compétitivité incompatible avec le Service Public

* Prévision d'une nouvelle attaque sur les Retraites

* Accord MEDEF et bénis oui oui CFDT-CFTC-CGC, très grave pour le Code du Travail, qui sera bientôt transposé, comme les autres, au secteur public. Messie, c'est une vraie génuflexion devant le MEDEF !

* Petit pape en avant puis grand pape en arrière (nouvelle pro...messe non tenue) sur l'amnistie des syndicalistes, dont certains poursuivis et harcelés depuis 2 ans et demi après le conflit 2010 sur les retraites…

**Après tout ce "pape otage", résumons-nous :**

*Taxes tu paieras ! Augmentation tu n'auras pas !*
*Des chapelles de gauche et de droite, querelles tu éviteras !*
*La foi en une société meilleure tu garderas ! Car du peu tu te suffiras !*

Quel bel enfumage nous direz-vous! Et oui, un ange est passé, les ailes couvertes d'illusions ! C'est le sacerdoce recommandé par les François ! Et pendant ce temps, les «Paradis» fiscaux existent toujours, pèlerinages légalement autorisés pour les frères et sœurs du CAC 40 et autres !

Le miracle n'a pas eu lieu :
En 2012 Tout schuss !
En 2013 Vent arrière !
(cf dessin «à Gauche»)

**Habémus la CGT !**
**Territoriaux «Amen»ez vous !**

PS ( gros mot ?) : Prière de nous excuser pour ce Pavé (pas) très catholique !

**Coordonnées Générales Territoriales**
**(et autres)**
**Contacts permanents :**
Coordination Départementale
Bourse du travail – Nîmes
du lundi au vendredi :
04 66 76 23 37 ou 09 66 98 23 37
**Courriels :**
cgt.territoriauxgard @laposte.net
ou cgt.csd.gard@orange.fr
http://csd.cgt30.over-blog.com
**Site Union Locale Nîmes :**
http://www.cgt-nimes.fr/ul-nimes/
**Site Union Locale Alès :**
http://cgt.ales.over-blog.com/
**Elus CAP :**
**A** : 06 71 22 98 50 ou 06 45 80 99 66
**B** : 06 48 66 35 18
**C** : 06 48 66 33 95
**Elus CTP CDG :**
06 14 04 37 17
**Elus CTP Locaux**
06 48 66 35 26 ou 06 19 66 58 11
**Elus Commissions de réforme :**
Cat B : 06 25 65 92 90
Cat C : 06 81 92 85 17

BAISSE du POUVOIR D'ACHAT : REEL ou RESSENTI ? "CONTENT" ou à CREDIT ?

# Le saviez-vous ?

**Valeur du point d'indice au 1er juillet 2010 (bloqué depuis) :** 4,63 € brut

*Évolution des prix depuis le 1er janvier 2000 :*
*Hors tabac : 23,33%*
*Avec tabac : 24,93%*
*Évolution de la valeur du point indiciaire dans la fonction publique depuis le 1er janvier 2000 : 9,05%*

***Perte du pouvoir d'achat depuis le 1er janvier 2000 de la valeur du point par rapport à l'indice des prix:***
***Hors tabac : - 14,28% Avec tabac : - 15,28%***

## Exemples de pertes de pouvoir d'achat sur le salaire indiciaire depuis le 1er janvier 2000 jusqu'au 31 décembre 2012, par catégorie, pour les échelons de fin de grade

### Grille type Catégorie C : Adjoint administratif, technique, social, etc...

| | Valeur mensuelle point d'indice | Valeur point d'indice s'il avait suivi l'inflation | 2ème classe (Echelle 3) | 1ère classe (Echelle 4) | Principal 2ème classe (E 5) | Principal 1ère classe (Echelle 6 pour administratif) |
|---|---|---|---|---|---|---|
| Echelon de fin de grade | | | 11ème | 11ème | 11ème | 7ème |
| Indices majorés | | | 355 | 369 | 392 | 416 |
| Salaire indiciaire brut | 4,63 € | 5,81 € | 1 644 € | 1 708 € | 1 815 € | 1 926 € |
| Brut s'il avait suivi l'inflation | | | 2 061 € | 2 142 € | 2 276 € | 2 415 € |
| Perte mensuelle | | | -417 € | -434 € | -461 € | -489 € |

### Grille type Catégorie B : Rédacteur

| | Valeur mensuelle point d'indice | Valeur point d'indice s'il avait suivi l'inflation | Rédacteur | Principal 2ème Classe | Principal 1ère classe |
|---|---|---|---|---|---|
| Echelon de fin de grade | | | 13ème | 13ème | 11ème |
| Indices majorés | | | 486 | 515 | 562 |
| Salaire indiciaire brut | 4,63 € | 5,81 € | 2 250 € | 2 384 € | 2 602 € |
| Brut s'il avait suivi l'inflation | | | 2 822 € | 2 990 € | 3 263 € |
| Perte mensuelle | | | -572 € | -606 € | -661 € |

### Grille type Catégorie A : Attaché

| | Valeur mensuelle point d'indice | Valeur point d'indice s'il avait suivi l'inflation | Attaché | Attaché principal |
|---|---|---|---|---|
| Echelon de fin de grade | | | 13ème | 11ème |
| Indices majorés | | | 658 | 783 |
| Salaire indiciaire brut | 4,63 € | 5,81 € | 3 047 € | 3 625 € |
| Brut s'il avait suivi l'inflation | | | 3 823 € | 4 549 € |
| Perte mensuelle | | | -776 € | -924 € |

# L'Almanach Mair'maux

********

## La nonne et la CGT (histoire vraie, pour une fois !)

Si tout le monde avait leur humour....
Voici deux lettres, toutes deux authentiques. L'une a été écrite par Soeur M., moniale visitandine à Nantes. La réponse est signée Bernard Thibault, ex secrétaire général de la CGT.

***Lettre adressée par Soeur M. à la C.G.T. :***

*« Madame, Monsieur,*
*Religieuse cloîtrée au monastère de la Visitation de Nantes, je suis sortie, cependant, le 19 juin, pour un examen Médical. Vous organisiez une manifestation. Je tiens à vous féliciter pour l'esprit bon enfant qui y régnait. D'autant qu'un jeune membre de votre syndicat m'y a fait participer !*
*En effet, à mon insu, il a collé par derrière sur mon voile l'autocollant CGT après m'avoir fait signe par une légère tape dans le dos pour m'indiquer le chemin. C'est donc en faisant de la publicité pour votre manifestation que j'ai effectué mon trajet.*
*La plaisanterie ne me fut révélée qu'à mon retour au monastère. En communauté, le soir, nous avons ri de bon cœur pour cette anecdote inédite dans les annales de la Visitation de Nantes.*
*Je me suis permis de retraduire les initiales de votre syndicat (CGT = Christ, Gloire à Toi). Que voulez-vous, on ne se refait pas.*
*Merci encore pour la joie partagée. Je prie pour vous.*
*Au revoir, peut-être, à l'occasion d'une autre manifestation. Soeur M. »*

**Réponse du secrétaire général de la C.G.T**. : *« Ma soeur,*
*Je suis persuadé que notre jeune camarade, celui qui vous a indiqué le chemin, avait lu dans vos yeux l'humanité pure et joyeuse que nous avons retrouvée dans chacune des lignes de votre lettre. Sans nul doute il s'est agi d'un geste inspiré, avec la conviction que cette pointe d'humour "bon enfant" serait vécue comme l'expression d'une complicité éphémère et pourtant profonde.*
*Je vous pardonne volontiers votre interprétation originale du sigle de notre Confédération, car nous ne pouvons avoir que de la considération pour un charpentier qui a révolutionné le monde.*
*Avec tous mes sentiments fraternels et chaleureux, Bernard Thibault, Secrétaire Général de la CGT »*

Menu

## *Souvenir du Repas Pascal 2013*

### *La Fête des cloches*

J'ai le souvenir d'un couteau sans lame auquel il manque le manche (!?!)
En **entrée** pas trop de salade car, dans l'année, pas d'oseille
Puis coq au vin mais sans vin, avec une sauce Hollandaise, personne «navet» la frite….
Au **fromage** un yaourt à la grecque taille fine avec amande de Chypre….
Comme **dessert** pas de gâteau au chocolat, mais «chocolat» pour le gâteau, car personne n'a voulu du «Financier». On espérait une religieuse, un pap' pas au rhum ou, mieux, un puits d'amour….
**Boisson** ? Ni rouge ni rosé ni blanc mais un mauvais pastis.
Finalement ce repas Pascal 2013 on en faisait tout un flan, ce fut à peine un «pet de nonne».
En un éclair on s'était fait entarter !!!

# Le Mal de Maire

## LISTE NOIRE : LA JET 7 du moment

**Mme Reine BOUVIER Présidente du Centre Départemental de Gestion du Gard** : beaucoup trop de communes sollicitent l'avis des CAP uniquement pour enregistrement du type «demande d'avis» alors que l'arrêté de nomination a déjà été pris. Interrogée par la CGT, Mme Bouvier prône le «rien-faire» en se réfugiant derrière les principes de la libre administration des collectivités : «*Le CDG n'est pas un contrôle de légalité en lieu et place du Préfet*» ! La Reine ne ferait-elle qu'assurer la paix«Reine»ité des roitelets ?

**M. Max ROUSTAN, Président Communauté Alès Agglomération** : un agent de cat. C (comme chacun sait trop bien payé) n'a pas demandé, par méconnaissance, l'autorisation d'exercer une 2ème activité déclarée à temps partiel, comme permis par notre Statut. Paradoxe, cet agent a été traîné en conseil de discipline par Max dit La Menace, lui même **cumulard bien connu de mandats et d'indemnités.**

La grille de lecture de notre société déboussolée c'est :
cumuler dans la pauvreté = sanction !
cumuler en politique = considération !
Quand on veut le beurk et l'argent du beurk, suffit de demander à ce suppo(t) de Roustan car celle-là, elle restera dans les annales !

**M. A. MARTIN, Maire d'Aubord** a demandé aux ATSEM de rester à leur domicile lors de la grève des enseignants du 12 février, à charge pour elles de rendre leurs heures de travail non effectuées ! Où est la liberté du choix de grève ? C'est aux agents de le décider et non à l'employeur de l'imposer ! Et s'il ne veut personne dans ses écoles un jour de grève, c'est son choix et toute récupération n'a pas lieu d'être. **Au bord** de l'autoritarisme le père Martin ?

**M. Laurent PELLISSIER, Maire de Saint Laurent d'Aigouze,** a modifié par note interne (pourtant compétence exclusive du Conseil Municipal en matière budgétaire) les modalités de calcul de la prime de fin d'année. Présentée comme une amélioration pour les agents parce que calculée sur le mensuel brut, cette prime se révèle être amputée (entre autres retenues déductibles) par l'absentéisme engendré par les absences pour enfant malade ! Les parents isolés (le plus souvent des femmes) le remercient !!! A l'heure du soi-disant «changement c'est maintenant, pour l'égalité homme/femme», agents sans enfant réjouissez-vous !

# LE COURRIER D'ELECTEUR

## QUIZZ

**Je crois connaître mes Droits sur …**

1) Agent titulaire, j'ai obtenu un congé de formation personnelle. Sachant que je travaille à temps partiel (60%), ai-je droit à une rémunération, et quel serait son montant ?
a) OUI b) NON

2) Est-ce que je peux poser une question au Quizz ?
a) OUI b) NON

**Et bien NON … !**

*1 : a) OUI* Votre indemnité forfaitaire mensuelle sera calculée sur votre traitement et sur l'indemnité de résidence perçue au moment de la mise en congé. (donc 85% de votre traitement pur un temps partiel à 60%) *Décret 2007 -1845 du 26/12/2007*

ATTENTION une demande de réintégration à temps complet (de plein droit sur le poste) avant la demande de congé de formation n'est pas anodine, donc recommandée !

*2 : a) OUI*

**Question :** On continue de m'appliquer le jour de carence malgré ce qui a été annoncé ?
**Réponse :** Voir article ci dessous

## SCOOP !!!

***LE PAVE A ENCORE FRAPPE !***

*Suite à notre article dans le Pavé n° 10, Madame Lebranchu «arraisonnée » !*

Grâce à notre Pavé (!?!), notre ministre, devenue raisonnable, annonce la suppression du Jour de Carence (J.C.) instaurée en 2012

Rappel : Le Pavé n°10 dénonçait l'enfumage du J.C. car, notamment, non versé à la Sécurité Sociale mais gardé dans les caisses des collectivités. Nos arguments ont-ils «Père cuté» : non productif, qualité de service public au rabais, siphonage du salaire des fonctionnaires et abus de pouvoir ?

Conclusion : Cette suppression n'est qu'une apparition non divine, mais pas un miracle pour notre pouvoir d'achat. Son abrogation devrait (?) intervenir d'ici fin 2013, si Dieu le veut, à moins que ce ne soit un nouveau coup du Père François ! Prions pour que la messe soit rapidement dite !

**En attendant le JC est toujours applicable !**

## *LES PHRASES DU MOIS*

Pa tois Nî mois : Mais c'est qui alors ?
La syntaxe c'est la fête des impôts !
«Yes week-end !» : Phrase prononcée par les territoriaux le vendredi soir !

## C.A.P. 2013

**CAP A : Mercredis 26 juin, 2 octobre, 4 décembre à 14 h 30**
**CAP B : Mardis 25 juin, 1er octobre, 3 décembre à 10 h**
**CAP C : Mardis 25 juin, 17 septembre, 5 novembre, 10 décembre à 14 h 30**

## C.T.P. CDG 2013

**Mardis 18 juin, 24 septembre et 3 décembre à 10 h**

## *Réunions d'information syndicale : UN DROIT pendant votre temps de travail !*

**EFFECTUEES** (avez-vous eu l'information ?)

**Agglo Gard Rhodanien** Jeudi 10 janvier de 9 à 12 h
**Agglo Grand Ales** Jeudi 10 janvier de 14 à 17 h
**CC Pont du Gard** Jeudi 17 janvier de 9 à 12 h
Mairies de **CC Pont du Gard** à Remoulins Jeudi 17 janvier de 14 à 17 h **CC Piémont Cevenol** à St Hippolyte Jeudi 24 janvier de 14 à 17 h **Agglo Grand Avignon** à Sauveterre Mardi 29 janvier de 9 à 12 h - **CC Gard Rhodanien** à Bagnols Mardi 19 février : de 13 h 30 à 18 h - **CC Rhony Vistre Vidourle** à Gallargue de Montueux Jeudi 21 février de 14 à 17 h
**CC Piémont Cevenol** à Quissac Jeudi 28 février de 9 à 12 h puis à Lédignan de 14 à 17 h

**PREVISIONS** (nous contacter si besoins !)

Jeudi 13 juin : **C.C Pays d'Uzes**
Jeudi 27 juin : **C.C Leins Gardonnenque**

## ELECTIONS 2013 COMITES TECHNIQUES

Les regroupements 2013 de Communautés de Communes (CC) provoquent des élections partielles de Comités Techniques locaux.

**C'est fait :** Agglomération d'Alés
CC du Gard Rhodanien.

**C'est à faire :** Jeudi 6 juin : CC Pont du Gard
Vendredi 21 juin : CC Piémont Cévenol

*(Résultats dans le prochain Pavé, 12ème du nom)*

**VOTEZ CGT** c'est s'assurer du sérieux, de la préparation et du suivi de tous les dossiers de ces organismes paritaires, sans compromission ni parti pris, comme trop souvent constatés dans certaines collectivités.